

8. Faune	131
8.1 Mise en contexte	132
8.2 État des connaissances en Gaspésie et aux Îles	132
8.2.1 Description et particularités des espèces fauniques	132
8.2.2 Qualité des habitats fauniques	139
8.2.3 Données socio-économiques liées à la mise en valeur de la faune régionale	142
8.2.4 Activités sans prélèvement	143
8.2.5 Utilisation de la faune par les autochtones	143
8.2.6 Les Îles-de-la-Madeleine	143
8.4 Bilan	144
8.5 Références	145



8. Faune

8.1 Mise en contexte

La faune est un terme général qui désigne toutes les formes de vie animale (Anonyme, 2000). Elle se divise en deux sous-embranchements : la faune vertébrée et la faune invertébrée. Dans le cadre du présent chapitre, le terme sera restreint aux principales espèces gibiers (faune gibier), aux animaux à fourrure et aux espèces de poissons pêchés (pêche sportive) dans la région. Le traitement des autres espèces (les invertébrés et les vertébrés non gibiers) est inclus dans le chapitre « Biodiversité », mais les activités sans prélèvement sont tout de même brièvement discutées.

Jusqu'à tout récemment, c'est la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) qui était responsable de la mise en valeur de la faune et de ses habitats ainsi que de sa protection. Dorénavant, les activités de la Société sont intégrées au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans une structure appelée Faune Québec. Cette structure gouvernementale est le gestionnaire responsable de la faune, mais peut, dans certaines circonstances, déléguer à des partenaires la gestion de certaines espèces sur des territoires particuliers (ex : Zones d'exploitation contrôlées (Zec)). En 2002, la Direction de l'Aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a réalisé un Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la région (Landry *et al.* 2002). Ce plan intègre un ensemble de connaissances concernant la faune régionale et identifie certaines forces et faiblesses (aspects positifs et négatifs) de la région. Ce travail étant pertinent et exhaustif, il a servi de base de rédaction et de réflexion au présent chapitre.

8.2 État des connaissances en Gaspésie et aux Îles

Les particularités régionales présentées dans cette section sont issues des travaux de synthèse de Landry *et al.* (2002) alors que certains aspects généraux sont tirés de : « Mammifères du Québec et de l'est du Canada » (Prescott et Richard, 1996) et de : « Les poissons d'eau douce du Québec » (Bernatchez et Giroux, 2000). Dans la région, les deux principales espèces d'intérêt pour le prélèvement faunique sont le saumon atlantique et l'orignal, lesquelles génèrent une activité économique significative (MRNF, 2005).

8.2.1 Description et particularités des espèces fauniques

Orignal (*Alces alces*)

Généralités

L'orignal est associé à la forêt boréale. Ses exigences d'habitat sont surtout liées à ses besoins en nourriture qui est constituée de jeunes ramilles durant l'hiver. Ainsi, il tire avantage des perturbations naturelles et anthropiques qui rajeunissent la forêt (MLCP, 1986a). En été, il consomme aussi les plantes aquatiques grâce à des adaptations particulières à la nage (poils creux). Il est aussi très bien adapté aux rigueurs du climat hivernal (neige épaisse et températures froides) et restreint ses déplacements lors de cette saison à des zones d'alimentation et de repos appelées ravages. Ses principaux prédateurs, mis à part l'homme, sont le loup (*Canis lupus*; absent dans la région) et l'ours noir (*Ursus americanus*) qui peut occasionnellement s'attaquer aux faons.

Particularités régionales

L'orignal est présent sur tout le territoire gaspésien où sa population a triplé entre l'hiver 1992 et l'hiver 2000 dans la région selon les inventaires quinquennaux effectués. Cette hausse de population serait, entre autres, attribuable aux modalités de gestion utilisées qui limitaient la récolte des femelles par l'émission d'un nombre restreint de permis pour ce segment de la population. C'est l'espèce gibier qui suscite le plus d'intérêt de chasse dans la région. Cet intérêt crée cependant un climat de compétition entre les chasseurs et une utilisation anarchique du territoire qui limite le développement de cette activité dans la région. Le loup étant absent, l'homme est le principal prédateur de l'orignal alors que l'ours noir peut occasionnellement s'attaquer aux faons. La région possède les plus fortes densités d'originaux de la province avec plus de 7 individus par 10 km² selon les plus récents estimés. Ces fortes densités pourraient à moyen terme être problématiques dans certains secteurs pour la qualité de la régénération en essences commerciales.

Une étude a récemment été réalisée afin de déterminer l'utilisation de l'habitat par l'orignal dans la Réserve faunique des Chic-Chocs (Fleury et Guitard, 2004). Les inventaires réalisés confirment l'utilisation par l'orignal des zones récemment perturbées.

Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*)

Généralités

Le cerf de Virginie est associé à la forêt feuillue et mélangée (Pomerleau, 1973). On le retrouve cependant en densité très forte sur l'île d'Anticosti, dans un milieu boréal où il a été introduit (Potvin *et al.* 2000). Il se nourrit de ramilles en hiver, auxquelles il ajoute les plantes herbacées en été. La neige épaisse et les hivers rigoureux sont des facteurs limitants pour le cerf de Virginie. Durant cette saison, il se regroupe dans des peuplements de conifères où il trace des réseaux de sentiers (zone de ravage). Ses principaux prédateurs, mis à part l'homme, sont le loup et le coyote (*Canis latrans*) alors que l'ours noir peut occasionnellement s'attaquer aux faons.

Particularités régionales

Cette espèce n'est pas indigène à la région et y atteint sa limite nord de distribution (mis à part sa présence à Anticosti où il a été introduit). Elle aurait profité du défrichement des terres et de l'élimination du loup dans la région pour coloniser la péninsule au cours du 19^e siècle. La population a décliné considérablement au début des années 1990 à cause d'une série d'hivers rigoureux accentués par la présence du coyote qui est arrivé dans la région dans les années 1970. Suite à ce déclin, la chasse sportive a été fermée jusqu'à l'automne 2001 dans la péninsule (fermeture de 1992 à 2000). Depuis sa réouverture, seule la récolte des mâles était permise. Signe que la population se porte bien, des permis spéciaux pour la chasse à la femelle ont été émis en 2007.

Beaucoup d'efforts et d'argent sont investis afin d'aménager les zones de ravage, de mettre en place des plans de nourrissage d'urgence en période hivernale critique et de contrôler les prédateurs (piégeage du coyote). Pourtant, cette espèce pourrait continuer de connaître des fluctuations majeures de population en raison des conditions hivernales de la région qui lui sont peu favorables. Bien qu'un apport économique non négligeable soit associé à cette chasse (voir section 8.2.3), il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de ces efforts (humains et monétaires) dans le contexte du maintien de la biodiversité alors que cette

espèce a largement bénéficié des activités anthropiques pour s'établir dans la région (voir le chapitre « Biodiversité »).

Ours noir (*Ursus americanus*)

Généralités

L'ours a la particularité d'hiberner de novembre à avril, période durant laquelle il subsiste uniquement sur ses réserves de graisse accumulées. Son régime alimentaire est constitué de plantes herbacées, de petits fruits, d'insectes et à l'occasion de viande. L'ours noir utilise une variété d'habitats (milieux ouverts ou denses) où il peut trouver de la nourriture. Mis à part l'homme et le loup, il a très peu de prédateurs. Cette espèce possède le double statut de gibier et d'animal à fourrure.

Particularités régionales

Entre le milieu des années 1980 et 1997, la récolte régionale a connu une croissance et était principalement réalisée par le piégeage. Un premier plan de gestion a été instauré en 1998, limitant ainsi la récolte par la chasse (1 ours par chasseur) et le piégeage (2 à 4 ours par trappeur). La récolte par la chasse a alors dépassé celle faite par le piégeage.

Une étude actuellement en cours dans la région tente de déterminer l'utilisation de l'habitat par l'ours noir et l'interaction de cette espèce comme prédateur des faons du caribou montagnard de la Gaspésie (voir le chapitre « Biodiversité ») (Mosnier, travaux en cours).

Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*), Gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*) et Tétrras du Canada (*Falci pennis canadensis*)

Généralités

Ces trois espèces sont regroupées dans la catégorie des petits gibiers. Le lièvre est une espèce qui occupe une importance particulière dans la chaîne alimentaire puisqu'il est la proie de nombreuses autres espèces de mammifères et d'oiseaux de proie, en plus d'être récolté par la chasse et le colletage. Il se nourrit de ramilles en hiver et de plantes herbacées en été. Son habitat préféré est constitué de peuplements denses en régénération.

La gélinotte se retrouve principalement dans les forêts feuillues ou mixtes et se nourrit de feuillage, de bourgeons, de petits fruits et d'insectes (Pomerleau, 1974a). Les écotones (bordures entre deux habitats contrastés) sont utilisés préférentiellement lorsque l'espèce peut y retrouver l'ensemble des conditions nécessaires à chacun des stades de sa vie (nidification, élevage, alimentation, abri). En plus des prélèvements par l'homme, elle est la proie de plusieurs prédateurs terrestres et aviaires.

Le tétras est un oiseau typique du milieu boréal et se retrouve surtout dans les peuplements de conifères (Pomerleau, 1974a). Il se nourrit de graines et de petits fruits en été alors qu'en hiver, il consomme les bourgeons et les aiguilles de conifères. Cet oiseau particulièrement peu farouche est très vulnérable à la chasse et aux prédateurs. Sa vulnérabilité serait une des causes de sa disparition des zones habitées.

Particularités régionales

Les petits gibiers constituent des espèces recherchées par plusieurs chasseurs dans la région. Bien qu'elles soient chassées presque partout sur le territoire, il existe peu de données de suivi de la récolte et des populations de ces espèces. Un suivi de dénombrement de crottins de lièvre a été instauré par la FAPAQ dans des parcelles permanentes dispersées sur le territoire gaspésien afin de permettre d'identifier le niveau de densité des populations. La récolte de statistiques de chasse fiables et représentatives demeure toutefois difficile dans la région pour ces trois espèces, excepté dans certains territoires structurés (Réserves fauniques, Zecs). Depuis 2000, la récolte de données de chasse dans la région via un réseau de chasseurs permet un suivi de ces populations (Pelletier, 2003).

Animaux à fourrure

Généralités

Les animaux à fourrure regroupent toutes les espèces qui peuvent être récoltées pour leur fourrure. Les populations d'animaux à fourrure sont suivies principalement à l'aide des données de récolte fournies par les trappeurs (carnet de piégeage).

Particularités régionales

Seize espèces d'animaux à fourrure se retrouvent en Gaspésie dont quinze font l'objet de prélèvement (Landry *et al.* 2002). À l'automne 2006, des analyses génétiques ont également confirmé la présence d'un couguar dans le Parc national Forillon (Anonyme, 2006). Les lignes suivantes décrivent brièvement les différentes espèces présentes dans la région.

- l'hermine (*Mustela erminea*)

L'hermine est l'espèce la plus récoltée en Gaspésie. Elle est peu sélective en terme d'habitat et fréquente les milieux ouverts et fermés. Elle se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux, d'œufs et d'amphibiens.

- la martre d'Amérique (*Martes americana*)

La martre dépend des forêts matures de conifères qui présentent une abondance de débris ligneux au sol. Elle se retrouve surtout dans le centre de la péninsule. Elle vient au second rang des captures dans la région. Elle est très vulnérable au piégeage, en plus d'être peu productive, ce qui peut contribuer à faire chuter ses populations.

- le castor du Canada (*Castor canadensis*)

Troisième en importance au niveau de la récolte régionale, le castor est une espèce semi-aquatique qui se nourrit de ramilles et d'écorce, particulièrement celles du peuplier faux-tremble. Il est généralement favorisé par les perturbations qui augmentent le nombre de tiges feuillues disponibles. Le castor modifie considérablement son environnement en inondant les environs de sa hutte en construisant des barrages. Les populations de castor seraient en hausse en Gaspésie (Landry *et al.* 2002).

- le rat musqué (*Ondatra zibethicus*)

Le rat musqué se retrouve dans les plans d'eau de faible profondeur, sans courant fort, où il y a une végétation abondante. Il existe peu de données sur les populations régionales, mais l'absence d'une grande quantité d'habitats propices limiterait le nombre d'individus.

- le renard roux (*Vulpes vulpes*)

Présent partout en Gaspésie, il utilise particulièrement les milieux agricoles et agroforestiers. Les populations seraient stables en Gaspésie.

- la belette à longue queue (*Mustela frenata*)

La belette serait peu abondante dans la région. Elle fréquente les milieux ouverts et les abords des cours d'eau.

- le pékan (*Martes pennanti*)

Le pékan est associé aux forêts feuillues et mixtes. Comme la martre, il est vulnérable au piégeage et peu productif. Les densités régionales de population seraient faibles.

- l'ours noir (*Ursus americanus*)

L'ours noir possède le double statut d'animal à fourrure et de gibier. Les caractéristiques pertinentes ont été décrites précédemment.

- la loutre de rivière (*Lutra canadensis*)

La loutre utilise les milieux forestiers riverains où elle se nourrit principalement de poissons. La récolte dans la région a toujours été faible, reflétant les faibles densités régionales de l'espèce.

- le vison d'Amérique (*Mustela vison*)

Le vison utilise les milieux riverains. Il serait peu abondant dans la région, mais réparti sur l'ensemble du territoire.

- le coyote (*Canis latrans*)

Le coyote est une espèce ayant profité des activités anthropiques (déboisement, élimination du loup) du siècle dernier pour étendre son aire de répartition dans la région. Il n'est donc pas indigène à la région. Arrivé depuis les années 1970, ses populations ont augmenté jusqu'au début des années 1990 pour décliner par la suite. Il utilise principalement les milieux ouverts et agroforestiers. Il consomme des petits fruits et des petits mammifères, mais serait aussi une cause de mortalité des faons du caribou montagnard de la Gaspésie (Crête et Desrosiers, 1993). On le soupçonne aussi d'avoir causé le déclin du lynx roux (*Felis rufus*) et d'avoir contribué à celui du cerf de Virginie au début des années 1990. Un suivi de l'abondance de l'espèce est effectué via des inventaires annuels de fèces depuis 1998. D'autre part, une étude est en cours afin de décrire l'utilisation de l'espace par le coyote aux environs du Parc de la Gaspésie en relation avec l'habitat du caribou (Boisjoly, travaux en cours).

- le lynx du Canada (*Lynx canadensis*)

Fortement lié au lièvre d'Amérique, sa proie principale, le lynx du Canada fréquente les forêts de conifères possédant un couvert arbustif dense. Les populations fluctuent selon un cycle de neuf à dix ans, associé aux populations de lièvres. La récolte est réglementée selon un plan de gestion particulier afin de réduire les risques de surexploitation en période de bas de cycle (fermeture du piégeage).

- le lynx roux (*Felis rufus*)

Le piégeage de cette espèce fait l'objet d'un moratoire depuis 1991. Il est rare dans la péninsule et serait présent surtout dans la partie sud.

- le raton laveur (*Procyon lotor*)

Cette espèce est associée aux forêts feuillues matures. La récolte aurait connu une progression au cours des dernières années, résultat probable d'une augmentation des populations dans la région.

- la mouffette rayée (*Mephitis mephitis*)

Présente sur l'ensemble de la péninsule, la mouffette est peu piégée par les trappeurs de la région, les captures étant surtout accidentelles.

- l'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*)

Peu récolté, l'écureuil roux est présent et commun partout sur la péninsule, particulièrement à proximité des milieux forestiers où il trouve sa nourriture principale, les graines de conifères.

Saumon Atlantique (*Salmo salar*)

Généralités

Le saumon atlantique est une espèce anadrome, se reproduisant en eau douce après un séjour en mer (MLCP, 1986b). Ses exigences en terme de qualité d'habitat sont liées à la nature du substrat du fond de la rivière, la vitesse du courant, la température de l'eau, la quantité d'oxygène et la présence de polluants. En 2004, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique a déposé un mémoire sur la gestion du saumon atlantique au Québec dans lequel elle formule des recommandations afin d'améliorer les situations jugées problématiques (FQSA, 2004).

Particularités régionales

Le saumon est présent dans tous les principaux bassins hydrographiques en Gaspésie et 18 rivières possèdent le statut de « rivière à saumon » dans la région. Les populations sont considérées comme étant précaires et ont chuté d'environ 17 000 montaisons à la fin des années 1980 à environ 11 000 en 2002 en Gaspésie. Diverses mesures de conservation ont donc été instaurées par les gestionnaires de rivières à saumon et par la FAPAQ, telle que la remise à l'eau obligatoire des grands saumons durant certaines périodes stratégiques ou même durant toute la saison. En 2004, près de 14 000 montaisons ont été notées, ce qui représente une montaison de saumons plus élevée que la moyenne des cinq dernières années (+14%) (MRNFP, 2004).

Le suivi des populations en rivière est régulier et relativement important via l'enregistrement des captures et les inventaires visuels ou les décomptes aux passes migratoires qui sont réalisés. Par ailleurs, la gestion par rivière (plan de gestion particulier à chacune) permet une gestion plus fine selon les caractéristiques de chacune. Par contre, il existe peu de données sur la portion marine du cycle vital de l'espèce.

Plusieurs travaux d'acquisition de connaissances ont été réalisés sur cette espèce dans la région depuis une trentaine d'années, le plus récent dispositif de recherche d'envergure étant celui de la rivière Cascapédia (Lapointe et al. 2004) où diverses études de qualité et de sélection d'habitat sont réalisées (voir le chapitre « Qualité de l'eau »).

Landry *et al.* (2002) ont déjà soulevé des priorités régionales liées à l'acquisition et à la structuration des connaissances sur cette espèce :

- Assurer le fonctionnement d'une table de concertation afin d'assurer une cueillette de données standardisées et la définition d'orientations de gestion et de recherche communes.
- Favoriser la réalisation de projets permettant d'évaluer la performance des aménagements antérieurs.
- Mettre en place des moyens favorisant le développement de la recherche dans la région.

Ombre de fontaine (*Salvelinus fontinalis*)

Généralités

L'ombre de fontaine, aussi appelé truite mouchetée, est présente sous les formes dulcicole (uniquement en eau douce) et anadrome (milieu dulcicole et milieu marin). Ainsi, on le retrouve aussi bien dans les lacs que les cours d'eau. Les principales caractéristiques affectant la qualité de son habitat sont la température de l'eau et son degré d'oxygénation (Pomerleau, 1974b). La disponibilité de frayères de qualité en quantité suffisante est aussi déterminante sur le niveau des stocks.

Particularités régionales

L'ombre de fontaine est l'espèce de salmonidé la plus répandue dans la région. Elle est aussi présente aux Îles-de-la-Madeleine, mais seulement dans sa forme dulcicole. Il n'existe pas de suivi des populations, sauf dans certains territoires structurés. Landry *et al.* (2002) soulèvent des priorités régionales liées à l'acquisition et la structuration des connaissances sur l'espèce :

- Instauration d'un suivi adéquat de l'exploitation dans tous les territoires structurés.
- Caractérisation de l'exploitation des secteurs non structurés et fortement exploités.
- Caractérisation des secteurs de production.
- Mise en place, dans la région, de moyens favorisant le développement de la recherche sur la biologie et l'écologie de l'espèce.

Ombre chevalier (*Salvelinus alpinus*)

Généralités

L'ombre chevalier peut être anadrome ou dulcicole. Il possède la distribution la plus nordique des poissons d'eau douce et est associé aux plans d'eau présentant une eau froide et une grande profondeur.

Particularités régionales

En Gaspésie, on retrouve la forme dulcicole en altitude dans certains lacs du parc de la Gaspésie, de même que dans quelques lacs profonds de la région. Une étude a été réalisée afin de déterminer l'impact de l'introduction du touladi (*Salvelinus namaycush*) et de l'ombre de fontaine sur l'ombre chevalier (Lapierre, 2003).

Touladi (*Salvelinus namaycush*)

Généralités

Le touladi, aussi appelé truite grise, est associé aux lacs profonds possédant une eau froide.

Particularités régionales

Le touladi a été introduit dans deux lacs de la région et s'est propagé à deux autres lacs voisins. Les populations ne sont donc pas indigènes et sont marginales dans la région. Le lac Sainte-Anne est le seul plan d'eau présentant un certain potentiel de pêche.

Truite brune (*Salmo trutta*) et Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

Ces deux espèces ne sont pas indigènes à la région et leur présence accrue dans certains cours d'eau de la région pourrait constituer une menace pour les espèces indigènes, notamment le saumon et l'omble de fontaine, en entrant en compétition pour les ressources alimentaires et les sites de reproduction. Faune Québec encourage d'ailleurs les pêcheurs à l'informer des prises faites pour ces espèces, afin de recueillir de l'information sur leur dispersion et leur abondance.

8.2.2 Qualité des habitats fauniques

Habitats forestiers terrestres

La région gaspésienne est, entre autres, caractérisée par la distribution de sa population principalement le long du littoral et par la faible superficie de ses zones urbaines (Landry *et al.* 2002). Ainsi, le territoire est principalement composé de zones agroforestières et forestières qui constituent une diversité d'habitats selon l'âge, la composition et l'agencement des peuplements forestiers. Par ailleurs, il semble exister un gradient entre les habitats situés en périphérie et le centre de la péninsule, ceux étant situés au centre étant davantage de type boréal auxquels sont associés certaines espèces. Ainsi, le centre de la péninsule possède des espèces fauniques boréales en plus grande abondance (ex : tétras du Canada). Par contre, d'autres espèces, moins associées au milieu boréal, sont moins abondantes à cause des conditions climatiques et d'habitat (ex : cerf de Virginie) et sont davantage associées à la périphérie de la péninsule. Un gradient semblable existe entre les portions sud et nord de la région, le nord présentant des conditions plus boréales.

Effets des pratiques forestières

Les pratiques forestières modifient les habitats fauniques en affectant la structure, l'âge et la composition des peuplements (Hunter, 1990). Il y a eu peu d'études particulières à la Gaspésie sur les effets des pratiques forestières sur la faune. Il est toutefois intéressant de souligner certains faits généraux étudiés ailleurs et qui peuvent être applicables aux conditions régionales.

Quelques espèces, surtout celles associées aux forêts matures et surannées, sont défavorisées par la coupe forestière (ex : martre d'Amérique (Potvin, 1998)) alors que d'autres peuvent bénéficier de parterres de coupe en régénération (ex : orignal (Courtois *et al.* 1996)). Par ailleurs, d'autres traitements sylvicoles, tels que les éclaircies, réduisent la densité des peuplements et ainsi, le couvert d'abri de certaines espèces (ex : lièvre d'Amérique (Courtois et Bélanger, 1998), gélinotte huppée). Une stratégie de diversification des approches pour le maintien d'une diversité d'habitat est généralement préconisée en opposition à une stratégie d'aménagement unique appliquée à grande échelle (Hunter, 1990). Les détails de cette approche sont discutés dans le chapitre « Biodiversité » (filtre brut).

Protection des habitats et pratiques forestières

Dans certaines situations où un mode d'aménagement est appliqué à l'ensemble d'un territoire, des préoccupations surgissent chez les gestionnaires fauniques comme ce fut le cas pour l'éclaircie précommerciale en Gaspésie. Suite à une étude démontrant l'effet négatif des éclaircies sur l'habitat d'élevage de la gélinotte huppée, à court et moyen termes (un an et dix ans après traitement) (Bélanger, 2000), des mesures particulières d'application de l'éclaircie précommerciale ont été adoptées dans la région (Éclaircie précommerciale à valeur faunique) visant à étaler les interventions dans le temps et dans l'espace et à protéger certaines essences susceptibles d'être utilisées par la faune (ex : sorbier) (MRNFP, 2003a). Ces mesures ne sont toutefois appliquées que partiellement et n'ont pas été testées pour valider leur efficacité réelle en terme d'habitat faunique.

En terme de protection, certains habitats fauniques jugés essentiels sont protégés par le Règlement sur les habitats fauniques qui découle de la Loi sur la protection et la mise en valeur de la faune (Québec, 2004). C'est notamment le cas pour les aires de confinement du cerf de Virginie (ravages) pour lesquelles des mesures spécifiques d'aménagement forestier doivent être autorisées afin de ne pas modifier les éléments essentiels à son habitat. En Gaspésie, les projets de délimitation d'aires de confinement du cerf de Virginie comme habitats fauniques s'étendent sur environ 46 km² et sont associés à des modalités de protection et d'aménagement forestier particulières (MRNF, 2005).

Certains objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) élaborés lors de la planification forestière (MRNFP, 2003b) sont susceptibles d'accorder une certaine protection ou de favoriser le maintien d'habitats fauniques terrestres de qualité. Ces objectifs visent à :

- Maintenir en permanence une quantité de forêts mûres et surannées déterminée en fonction de l'écologie régionale.
- Développer et appliquer des patrons de répartition spatiale des coupes adaptés à l'écologie régionale et socialement acceptables.
- Protéger l'habitat des espèces menacées ou vulnérables du milieu forestier.

Habitats forestiers aquatiques

La région est caractérisée par l'abondance des rivières propices au saumon atlantique et à l'omble de fontaine (anadrome et résidente). La très bonne qualité de l'eau (voir le chapitre « Qualité de l'eau ») permet notamment de maintenir des habitats d'une grande valeur pour ces espèces de salmonidés. Contrairement aux rivières qui sont nombreuses dans la région, peu de lacs sont présents sur le territoire, limitant ainsi la quantité d'habitats disponibles pour l'omble de fontaine, l'omble chevalier et le touladi.

Effets des pratiques forestières

Les activités forestières constituent les principales perturbations d'origine anthropique qui peuvent affecter la qualité des habitats aquatiques dans la région (voir le chapitre « Qualité de l'eau »). Le principal effet négatif de ces pratiques est lié à la voirie forestière qui cause un apport accru en sédiments dans les cours d'eau dû à l'érosion des infrastructures de transport (Plamondon, 1993), particulièrement à certains endroits critiques tels que les traverses de cours d'eau (pont, ponceau). L'augmentation de sédiments fins dans les cours d'eau peut altérer l'habitat de reproduction des salmonidés et modifier la communauté benthique dont se nourrissent les jeunes saumons (Lapointe *et al.* 2004). Des techniques ont été élaborées dans la région afin de réduire les impacts de la voirie forestière sur les cours d'eau (Molloy et Torresan,

2001). Les pratiques suggérées insistent sur l'importance de la planification du réseau routier, sur l'utilisation de techniques de construction adéquates, la gestion des eaux de ruissellement et sur l'entretien adéquat des infrastructures mises en place.

Une autre problématique soulevée récemment par des intervenants du milieu concerne les bassins des lacs possédant un pH basique qui atteint un niveau critique pour la survie des populations d'omble de fontaine. La coupe forestière a été mise en cause suite à une analyse faite dans un lac du Bas-St-Laurent (Guitard et Fleury, 2002). Cependant, des expertises indépendantes ont soulevé le manque de justifications solides pour en arriver à ces conclusions et recommandent des études supplémentaires rigoureuses (Côté et Fortin, 2003 ; Langevin et Turcotte, 2004).

Jusqu'à leur fermeture à la fin des années 1990, les activités minières de Murdochville pouvaient aussi causer des dommages aux habitats aquatiques, notamment lors de déversements accidentels de produits chimiques ou du lessivage des résidus miniers. Ces derniers étant toujours présents, le lessivage de composés toxiques présente toujours un risque.

D'autres pratiques forestières telle que la pulvérisation aérienne d'insecticides chimiques pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont déjà été documentées comme étant susceptibles d'affecter la qualité des écosystèmes aquatiques en Gaspésie (Mathieu et Provencher, 1978), mais ces pulvérisations ont été arrêtées depuis.

Protection des habitats et pratiques forestières

Actuellement, il existe plusieurs dispositions législatives qui permettent un certain degré de protection des cours d'eau et des lacs en milieu forestier au Québec. Parmi celles-ci, le maintien de bandes riveraines de 20 m (lacs et cours d'eau permanents) et de 60 m (rivières à saumon) sont les plus connues (Québec, 2002a ; 2002b). D'autres mesures telles que l'interdiction ou la restriction de circulation dans les bandes riveraines et dans le lit des cours d'eau et des lacs existent également. L'élaboration d'un OPMV se rapportant à la protection du milieu aquatique vient aussi se greffer aux outils déjà disponibles pour tenter de maintenir des habitats aquatiques de qualité (MRNFP, 2003a). Cet objectif vise à protéger l'habitat aquatique en évitant l'apport de sédiments par la réduction des cas graves d'érosion et par le maintien d'une superficie déboisée (par une perturbation naturelle ou anthropique) inférieure à 50 % du bassin versant des rivières à saumon (Langevin, 2003). En Gaspésie, cette gestion par objectif devrait se faire par sous-bassin. En forêt privée, le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) prévoit des mesures de protection des cours d'eau.

Milieux humides

Il existe peu de milieux humides forestiers en Gaspésie, principalement en raison d'un régime d'écoulement des eaux de type torrentiel (voir le chapitre « Qualité de l'eau »). Les principaux milieux humides de la région sont situés dans les embouchures des grandes rivières généralement protégées par des barchois (Landry *et al.* 2002). La Fondation de la faune du Québec et Canard Illimités sont impliqués dans la protection et l'aménagement des milieux humides en terre privée. Un programme de protection a d'ailleurs été réalisé dans la Baie-des-Chaleurs. En 2006, Canards Illimités Canada et le MRNF ont fait l'acquisition du marais de la Baie au Chêne à Pointe-à-la-Croix en Gaspésie, garantissant ainsi la protection de ce milieu humide (MRNF, 2006).

8.2.3 Données socio-économiques liées à la mise en valeur de la faune régionale

Les données présentées dans le tableau suivant démontrent l'intérêt que suscitent les activités liées à la ressource faunique dans la région. Cependant, comme c'est le cas pour plusieurs données statistiques liées au milieu forestier (voir le chapitre « Forêt et aspects socio-économiques »), les chiffres disponibles ne sont pas à jour. Par ailleurs, ces estimations, notamment celles liées aux dépenses, sont généralement basées sur des dépenses quotidiennes moyennes pour lesquelles il existe une imprécision qui pourrait être importante. De plus, les données présentées dans le tableau 8.1 n'incluent pas la participation par les personnes provenant de l'extérieur de la région. Selon Landry *et al.* (2002), le nombre de participants total était pratiquement le double de la participation par les résidents pour la pêche et les activités sans prélèvement, alors que les dépenses totales (résidents de la région et non résidents) reliées aux trois types d'activités étaient de l'ordre de 75 % supérieures (données de 1996 et 1997).

Tableau 8.1 Principales statistiques disponibles concernant les activités liées à la mise en valeur de la faune en Gaspésie en 2000.

Activité	Nombre de résidents dans la région pratiquant l'activité	Proportion de résidents pratiquant l'activité dans la région	Nombre de jour-activité par les résidents de la région	Dépenses reliées à l'activité (en millions de \$)
Pêche	12 961	63 %	236 890	15,6
Chasse	14 688	79 %	254 388	6,5
Activités sans prélèvement	14 982	76 %	281 871	4,5
Total	-	-	773 149	26,6

Source : Bouchard (2003)

Voici quelques autres tendances et statistiques liées à la mise en valeur de la faune en Gaspésie (Landry *et al.* 2002):

- Diminution de 9 % du nombre de jours-pêche au saumon entre les périodes 1991-95 et 1996-2000.
- 33 % des dépenses reliées à la pêche sont attribuables à la pêche au saumon.
- 55 % des jours-pêche au saumon sont réalisés par des visiteurs provenant de l'extérieur de la région.
- La pratique de la pêche au saumon générerait 400 emplois, surtout saisonniers, dans la région.
- Avant la fermeture de la chasse au cerf de Virginie en 1992, cette activité générerait des dépenses de l'ordre de 6,9 millions de dollars par année, était pratiquée par 10 000 chasseurs et produisait 90 000 jours-récréation.

En 2003, une étude exhaustive sur les retombées économiques liées à la pêche au saumon atlantique anadrome a été réalisée par la Société de la faune et des parcs du Québec (document interne). En plus des activités de chasse et de pêche, les activités sans prélèvement sont de plus en plus populaires au Québec et dans la région. Ainsi, la mise en valeur de la faune et de ses habitats devient un levier important, non seulement pour les activités de récolte, mais aussi pour plusieurs activités à caractère écotouristique pour lesquelles il semble exister un bon potentiel en Gaspésie.

8.2.4 Activités sans prélèvement

Tel que mentionné au paragraphe précédent, les activités liées à la faune réalisées sans prélèvement suscitent un intérêt dans la région. Ces activités sont principalement des activités d'observation de la faune comme l'ornithologie et des activités d'« écoute » de la faune telles que l'herpétologie et plus récemment, les activités liées à la détection et l'identification des différentes espèces des chauves-souris via l'utilisation d'un capteur d'ultrasons. Parmi ces activités, l'ornithologie possède une structure régionale, Le Club des ornithologues de la Gaspésie, qui permet un certain encadrement des activités d'observation par un code d'éthique.

La gestion de la plupart des espèces concernées par les activités sans prélèvement relève davantage des aspects liés au maintien de la biodiversité que de la gestion des espèces prélevées.

8.2.5 Utilisation de la faune par les autochtones

La nation micmaque utilise le territoire gaspésien depuis longtemps (voir le chapitre « Historique et évolution »). Les trois communautés de la région ont ainsi utilisé et utilisent toujours la ressource faunique à des fins de subsistance. D'ailleurs, des ententes concernant la pratique de la pêche de subsistance du saumon atlantique sont en vigueur sur les rivières Restigouche, Cascapédia et Dartmouth, et d'autres ententes concernant la pêche sportive et la chasse sont en vigueur ailleurs dans la région (Landry *et al.* 2002).

8.2.6 Les Îles-de-la-Madeleine

La faune forestière des Îles-de-la-Madeleine est limitée. On y retrouve notamment l'écureuil roux (espèce introduite), le lièvre d'Amérique (réintroduit en 1995) et le renard roux. Seules les deux dernières font l'objet d'une récolte. Le lièvre est chassé depuis 2002 durant une période limitée (Rancourt, 2003) alors que le renard est principalement piégé. Depuis quelques années, des coyotes ont été observés et même abattus dans l'archipel. L'origine de ces individus serait liée à leur dérive sur des glaces alors qu'ils s'y seraient aventurés en bordure du continent.

8.4 Bilan

La faune est un terme général qui désigne toutes les formes de vie animale. Les niveaux des populations fauniques sont tributaires, en partie, de la qualité des habitats disponibles. Les pratiques forestières modifient les habitats terrestres en affectant la structure, l'âge et la composition des peuplements. Elles peuvent aussi affecter les habitats aquatiques en augmentant la quantité de sédiments dans les eaux de ruissellement provenant de la voirie forestière. L'incidence des pratiques forestières sur les niveaux des populations fauniques peut être favorable pour certaines espèces et défavorables pour d'autres.

En 2002, la région s'est dotée d'un Plan de développement des ressources fauniques qui intègre un ensemble de connaissances concernant la faune régionale. Ce travail a servi de base de réflexion à la rédaction de cette partie du Bilan.

8.5 Références

- Anonyme. 2006. Un cougar dans le Parc Forillon. Radio-Canada. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/regional/modele.asp?page=/regions/est-quebec/2006/10/05/001-cougar-forillon.asp>, Site consulté en ligne le 18 décembre 2006.
- Anonyme. 2000. Dictionnaire de la foresterie, Dictionary of forestry. Les Presses de l'Université Laval. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. 473 p.
- Bélanger, G. 2000. Impacts des éclaircies précommerciales sur l'habitat d'élevage de la gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*) et du tétaras du Canada (*Dendragapus canadensis*) en Gaspésie (Québec). Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie pour la Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 43 p.
- Bernatchez, L. et Giroux, M. 2000. Les poissons d'eau douce du Québec. Éditions Broquet. 350 p.
- Bouchard, P. 2003. L'importance des activités récréatives liées à la faune et à la nature au sein de la population des différentes régions du Québec en 2000. Société de la Faune et des Parcs du Québec, Secrétariat général. non paginé.
- Côté, M. et Fortin, S. 2003. Avis émis en regard de la problématique des pH basiques et de l'exploitation forestière en Gaspésie. Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne. 4 p.
- Courtois, J. et Bélanger, L. 1998. Effets de l'éclaircie précommerciale sur le lièvre d'Amérique dans la sapinière à bouleau blanc. Université Laval. 20 p.
- Courtois, R., Ouellet, J.-P. et Gagné, B. 1996. Characteristics of cutovers used by moose (*Alces alces*) in early winter. *Alces*, 34: 201-211.
- Crête, M. et Desrosiers, A. 1993. Range expansion of coyotes, *Canis latrans*, threatens a remnant herd of caribou, *Rangifer tarandus*, in southeastern Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 109: 227-235.
- Fleury, M. et Guitard, A. 2004. Caractérisation de l'habitat de l'original et recommandations d'interventions forestières dans la réserve faunique des Chic-Chocs. Par Faune-Expert inc. Pour la Sépaq - réserve faunique des Chic-Chocs et le ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs, Pointe-au-Père. 61 p. + annexes.
- FQSA. 2004. Mémoire sur la gestion du saumon atlantique au Québec. Présenté à M. Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs. Fédération québécoise pour le saumon atlantique. 105 p.
- Guitard, A. et Fleury, M. 2002. Diagnose écologique du lac Joffre situé dans la réserve faunique de Matane. Par Faune-Expert inc. pour la Société des établissements de plein air du Québec. Bic. 23 p. + annexes.
- Hunter, M.L. Jr. 1990. Wildlife, forests, and forestry, Principles of managing forests for biological diversity. Prentice-Hall, Engelwood Cliffs, New Jersey. 370 p.
- Landry, G., Dorais, M., Fournier, N., Georges, S., Hardy, M. et Pelletier, C. 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Société de la faune et des parcs, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 164 p.
- Langevin, R. et Turcotte, C. 2004. Avis sur l'impact de la récolte forestière sur le pH de lacs présentant un niveau critique d'alcalinité. Présenté au Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs et à la Société de la faune et des parcs du Québec. 5 p.
- Langevin, R. 2003. Fiche d'information sur la problématique des augmentations de débits de pointe attribuables à la récolte forestière et son importance au Québec, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier. DEF-0239, 21 p.
- Lapierre, G. 2003. Impact de l'introduction du touladi, *Salvelinus namaycush* et de l'omble de fontaine, *Salvelinus fontinalis* sur les populations dulcicoles d'omble chevalier, *Salvelinus alpinus*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières.

- Lapointe, M., Bérubé, P. et Rodriguez, M. 2004. Impacts des pratiques forestières sur la ressource salmonicole dans le bassin de la Rivière Cascapédia, Gaspésie. Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon Atlantique (CIRSA). 8 p.
- Mathieu, P. et Provencher, M. 1978. Étude des impacts des pulvérisations aériennes d'insecticide sur les écosystèmes aquatiques – Le lac Ste-Anne- printemps 1977. Ministère des Richesses naturelles. 55 p.
- MLCP. 1986a. L'original et son habitat. La faune du Québec. Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche. Québec. 8 p.
- MLCP. 1986b. Le saumon et son habitat. La faune du Québec. Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche. Québec. 8 p.
- Molloy, R. et Torresan, R. 2001. Voirie forestière et installation de ponceaux. Saines pratiques. Ministère des Ressources naturelles. Direction régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 27 p.
- MRNF. 2006. Protection d'un milieu humide en Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la faune. <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/presse/communiqués-detail.jsp?id=5878>, Site consulté en ligne le 5 décembre 2006.
- MRNF. 2005. Portrait territorial de la Gaspésie – Les Îles-de-la-Madeleine. Direction régionale de la gestion du territoire public de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 120 p.
- MRNFP. 2003a. Éclaircie précommerciale à valeur faunique. Guide d'application 2003-2004. Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs. Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 4 p.
- MRNFP. 2003b. Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier proposés pour les plans généraux d'aménagement forestiers de 2005-2010, Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs, Gouvernement du Québec. Document de consultation. 46 p.
- MRNFP. 2004. Bilan de la situation du saumon atlantique et son exploitation en Gaspésie en 2004. Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. 25 p.
- Pelletier, C. 2003. Suivi de la récolte sportive de gélinottes huppées (*Bonasa umbellus*) et de téttras du Canada (*Dendragapus canadensis*) en territoire libre gaspésien saison 2003. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 37 p.
- Plamondon, A. P. 1993. Influence des coupes forestières sur le régime d'écoulement de l'eau et de sa qualité. Revue de littérature. Université Laval, réalisé pour le Ministère des Forêts. 179 p.
- Pomerleau, R. 1974a. Faune du Québec. Nos perdrix. Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Brochure no. 8. 8 p.
- Pomerleau, R. 1974b. Faune du Québec. L'omble de fontaine. Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Brochure no. 6. 8 p.
- Pomerleau, R. 1973. Faune du Québec. Le cerf de Virginie. Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Brochure no. 2. 8 p.
- Potvin, F., Beaupré, P., Gingras, A. et Pothier, D. 2000. Le cerf et les sapinières de l'île Anticosti. Société de la faune et des parcs du Québec. 35 p.
- Potvin, F. 1998. La martre d'Amérique (*Martes americana*) et la coupe à blanc en forêt boréale: une approche télémétrique et géomatique. Thèse de doctorat. Université Laval. 245 p.
- Prescott, J. et Richard, P. 1996. Mammifères du Québec et de l'est du Canada. Guide nature Quintin. Éditions Michel Quintin. 399 p.
- Québec. 2002a. Loi sur les forêts. L.R.Q., c. F-4.1. Loi et règlements du Québec. Éditeur officiel du Québec. à jour au 2 avril 2002. 97 p.

Québec. 2002b. Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'état. F-4.1., r.1.001.1 Loi et règlements du Québec. Éditeur officiel du Québec. à jour au 14 mai 2002. 36 p.

Québec. 2004. Règlement sur les habitats fauniques. c. C-61.1,r.0.1.5 http://publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_61_1/C61_1R0_1_5.HTM. Site consulté en ligne le 25 juin 2004.

Rancourt, M.-C. 2003. Impacts de l'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*) et du lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) sur l'écosystème forestier des Îles-de-la-Madeleine. Université du Québec à Rimouski. Rapport présenté à la MRC des Îles-de-la-Madeleine. 133 p. + annexes.